



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne

BIFAO 93 (1994), p. 205-221

Nicole Durisch

Culte des canidés à Assiout : trois nouvelles stèles dédiées à Oupouuaout.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711523	<i>Bulletin de liaison de la céramique égyptienne 34</i>	Sylvie Marchand (éd.)
9782724711400	<i>Islam and Fraternity: Impact and Prospects of the Abu Dhabi Declaration</i>	Emmanuel Pisani (éd.), Michel Younès (éd.), Alessandro Ferrari (éd.)
9782724710922	<i>Athribis X</i>	Sandra Lippert
9782724710939	<i>Bagawat</i>	Gérard Roquet, Victor Ghica
9782724710960	<i>Le décret de Saïs</i>	Anne-Sophie von Bomhard
9782724711547	<i>Le décret de Saïs</i>	Anne-Sophie von Bomhard
9782724710915	<i>Tébtynis VII</i>	Nikos Litinas
9782724711257	<i>Médecine et environnement dans l'Alexandrie médiévale</i>	Jean-Charles Ducène

CULTE DES CANIDÉS À ASSIOUT: TROIS NOUVELLES STÈLES DÉDIÉES À OUPOUAOUT

Il y a trente et un ans, dans la *Zeitschrift für Ägyptische Sprache*¹, P. Munro publiait une douzaine de stèles dédiées à Oupouaout et liées au culte des animaux. Parmi ces stèles, sept appartenaient à une collection privée du Caire, cinq étaient conservées au British Museum et une au musée de Berlin. À l'exception d'une seule, Munro attribua toutes ces stèles à l'époque ramesside. Leur lieu de provenance n'est pas connu, mais il est possible que certaines d'entre elles aient fait partie du lot de stèles découvert en 1922 par l'égyptologue G.A. Wainwright dans la fameuse tombe de Djefaihapi III à Assiout². Cette supposition repose sur une description de P. Lacau contenue dans son rapport sur les travaux du Service des antiquités de l'Égypte pour la période 1921-1922 et dont je reproduis un extrait ici :

« Ces stèles sont d'un type inconnu jusqu'ici : le dédicant fait une offrande au dieu loup monté sur le perchoir d'honneur qui sert de support aux divinités des nômes. Cet emblème sacré est fiché lui-même sur une sorte de châsse munie de brancards et porté en procession par des prêtres. À côté du dieu une série de petits loups lui font cortège dans le champ même de la stèle. Nous avons plus de 600 stèles s'étendant de la XVIII^e dynastie jusqu'à la fin de la période saïte. Beaucoup étaient peintes et la décoration a disparu. Pour celles qui sont gravées, le travail en général est médiocre, ce sont les stèles bon marché d'une province pauvre. M. Wainwright en a commencé l'étude, et les dessins sont déjà en cours d'exécution³. »

1. Munro, « Einige Votivstellen an *Wp w̄wt* », *ZÄS* 88, 1962, p. 48-58, pl. III, IV, V, VI. En complément des stèles dédiées à Oupouaout, Munro publie trois autres documents en relation avec le culte des animaux : une stèle montrant deux ibis montés sur des pavois avec une inscription qui les désigne comme « Thot, seigneur d'Hermopolis » (UC 14403) et deux stèles anépigraphes où figurent plusieurs rangées d'animaux, une avec des ibis (BM 927), l'autre avec des bœliers (stèle du musée du Caire).

2. Outre les stèles, on a également retrouvé des momies de canidés dans cette tombe du Moyen Empire. Les stèles du BM, bien que très proches stylistiquement de celles du Caire, sont arrivées à Londres avant la découverte de Wainwright (voir aussi les deux stèles de Berlin publiées dans le présent article). On peut donc supposer qu'elles étaient à l'origine déposées ailleurs que dans la tombe du nomarque d'Assiout.

3. Lacau, *CRAIBL*, 1922, p. 379 sq.

Malheureusement, les stèles n'ont jamais fait l'objet d'une publication complète. Outre les exemplaires publiés par Munro, il convient de mentionner la stèle BM 1632 également dédiée à Oupouuaout et publiée par H. Brunner⁴. Plus récemment, l'étude des stèles fut reprise par A. Eissa qui en publia deux exemplaires⁵. Non seulement l'égyptologue confirmait que les stèles de la tombe de Djefaihapi étaient bel et bien conservées au musée du Caire, mais il annonçait même leur publication prochaine⁶. Deux ans ont passé et elles ne sont toujours pas parues. Quant aux dessins de Wainwright, sur lesquels il aurait été intéressant de travailler, on n'en retrouve nulle trace dans les archives d'Oxford, ni dans aucune autre institution de Grande-Bretagne⁷.

Sur les 600 stèles retrouvées à Assiout, 247 sont dédiées au dieu Oupouuaout. Les autres divinités invoquées sont Amon-Rê, Hathor, Osiris, Ptah et Thot. Toutes les stèles d'Oupouuaout sont liées au culte des canidés que l'on voit généralement groupés derrière le pavois du dieu. Il arrive aussi de les voir se succéder en ligne ou par deux, l'un en face de l'autre, sur plusieurs registres. Les trois stèles que nous nous proposons de publier ici mettent également en scène des canidés. De par leur matériau, leur facture, leurs dimensions, leur style, le type de leur représentation, elles sont très proches des stèles publiées par Munro. Deux d'entre elles sont actuellement conservées au Bodemuseum de Berlin : il s'agit des stèles 19594 et 20756. La stèle AF 6949 est un document du musée du Louvre⁸.

Ayant été amenée à m'intéresser aux stèles publiées par Munro, je me suis aperçue que l'on pouvait apporter ici et là quelques améliorations à la lecture des inscriptions. Pour les stèles qui n'ont pas pu être reproduites en fac-similé, en raison de leur mauvaise lisibilité, je renvoie le lecteur au planches de la *ZÄS*.

STÈLE AF 6949 DU MUSÉE DU LOUVRE [fig. 1]

Provenance : inconnue

Matériau : calcaire

Dimensions : 27 × 14,7 cm

Datation : époque ramesside⁹

4. Brunner « Eine Dankstele an Upuaut », *MDAIK* 16, 1958, p. 5-19 + pl. III.

5. Eissa, « Zum Lepidotos-Fisch als einerscheinungsform des Osiris », *GM* 124, 1991, p. 43-47; sur les deux stèles publiées ici, une seule est dédiée à Oupouuaout.

6. Cf. Eissa, *ibid.* p. 43.

7. Cette information m'a été aimablement transmise par J. Málek.

8. J'adresse mes remerciements à M. K.-H. Priese, directeur au musée égyptien des Staatlichen Museen zu Berlin, ainsi qu'à M. J.-L. de Cenival,

inspecteur général des musées de France, qui m'ont aimablement autorisé à publier ces documents. Je remercie également le professeur M. Valloggia, directeur du mémoire que j'ai consacré à ce sujet, ainsi que M. D. Devauchelle pour ses nombreuses remarques et suggestions.

9. La facture des stèles, le type de représentation, l'habillement, la position et le nom des dédicants, le choix des formules, sont autant d'éléments qui nous indiquent que nous avons affaire à des documents datant de la XIX^e-XX^e dynastie.

Bibliographie : *Les Animaux dans l'Égypte ancienne. Catalogue du Muséum de Lyon, exposition du 6 nov. 77 au 31 janv. 78*, Lyon, 1978, p. 49.

Cette stèle, dédiée par une dame appelée Mehytabsy, est de dimensions et de matériau comparables à celles publiées par Munro¹⁰. Divisée en trois registres, elle diffère toutefois au niveau de la représentation : le dieu Oupouaout est couché sur le sol, une position fort inhabituelle pour ce dieu que l'on voit presque toujours représenté debout, juché ou non sur son pavos.

Les seuls exemples où le dieu est montré couché nous viennent d'Abydos où l'usage veut que l'on représente les dieux canidés dans la partie supérieure des stèles, juste au-dessous du cintre. On pourrait, comme J. Spiegel, invoquer des critères esthétiques pour expliquer cette « anomalie »¹¹. Un canidé juché sur un pavos dans le cintre d'une stèle risque en effet de compromettre l'équilibre général du monument. Mais peut-être est-ce aussi en raison de son rôle de « gardien de la nécropole » qu'Oupouaout était représenté couché en train de veiller sur les morts, fonction qu'il avait précisément héritée d'Anubis à Abydos¹².



Fig. 1 Stèle du Louvre AF 6949

10. Cf. par exemple les stèles privées du Caire n°s 4 et 5, Munro, *op. cit.*, pl. III et IV, qui mesurent respectivement 20 × 15 cm et 23,5 × 19 cm.

11. Spiegel, *Die Götter von Abydos*, GOF IV/1, Wiesbaden, 1973, p. 53.

12. Outre le rôle important qu'il joua dans les mystères dès le Moyen Empire, Oupouaout reprit deux fonctions importantes à Abydos : celle de *nb ȝbdw* « seigneur d'Abydos » qu'il reprit de Khentamentiou et celle de *nb tȝ-dsr* « seigneur de la nécropole », fonction qu'il assuma en

Quoi qu'il en soit, c'est bien l'Oupouaout lycopolitain qui est représenté sur notre stèle, comme l'indique clairement l'inscription qui figure au-dessus du dieu. Dans la même position, mais se faisant face, deux canidés *wnš* sont représentés au second registre. Contrairement au dieu, nous possédons un autre exemple où les canidés sont représentés couchés¹³ plutôt qu'en position de marche comme c'est le cas habituellement¹⁴. On retrouve également la position de face à face sur la stèle BM 1430 [fig. 6] où l'on voit cinq couples de canidés tournés vers le centre, avec un vase d'encens posé entre eux. Un

relève d'Anubis qui l'avait lui-même reprise de Khentamentiou. Peut-être est-ce aussi en référence à ces deux divinités, présentes encore dans les esprits (Anubis apparaît encore de temps en temps dans l'arrondi des stèles), ou plutôt à la fonction qui leur était attachée qu'on représente Oupouaout couché sur son pavois, sur le sol ou encore sur un naos, à l'image d'Anubis. On sait que contrairement aux Grecs, les Égyptiens ne distinguaient pas l'animal d'Anubis et celui d'Oupouaout (d'où le terme de canidé que j'emploierai tout au long de l'article). Par contre, ils les différenciaient extérieurement par la position couchée pour l'un et debout pour l'autre. Ces deux positions, me semble-t-il, ont un rapport direct avec les fonctions que les deux divinités remplissaient : fonction essentiellement funéraire pour Anubis et à connotation guerrière pour Oupouaout (ce qui explique peut-être pourquoi les Grecs virent en Anubis un chien, l'animal infernal par excellence en Grèce, et en Oupouaout un loup, un animal que l'on se représentait fort et extrêmement combatif et, de ce fait, lié à la guerre; cf. C. Mainoldi, *L'Image du loup et du chien dans la Grèce ancienne, d'Homère à Platon*, Paris, 1984). La position couchée est, somme toute, assez logique pour un gardien de tombes, alors que la position du canidé debout, prêt à s'élanter en avant, sied assurément mieux à un Ouvreur-des-chemins. L'étymologie proposée par D. Meeks (*RdE* 28, 1976, p. 87-92) pour le nom d'Anubis confirme cette idée. En effet, *Jnpw* signifierait précisément « Celui-qui-est-couché ». Voilà qui n'explique toujours pas pourquoi Oupouaout est représenté couché sur notre stèle. Peut-être est-ce bien pour des raisons d'économie

de place, puisqu'Oupouaout n'assume pas de fonction funéraire à Assiout, celle-ci étant précisément remplie par Anubis qui est le seigneur de la nécropole de *R3-qrr.t*. Concernant la distinction faite par les Grecs entre chien et loup, une piste supplémentaire nous est peut-être fournie par le nom du dieu Oupouaout. J'ai mentionné plus haut le lien du loup avec les guerriers en Grèce. Mais le loup, c'est aussi et surtout l'animal du dieu Apollon avec lequel il entretenait un rapport privilégié (cf. L. Preller, C. Robert, *Theogonie und Goetter*, Berlin, 1894, p. 252-254, ainsi que Mainoldi, *op. cit.*, p. 22-28). Il s'agit, à présent, de savoir si les Grecs ont pu voir un lien quelconque entre Apollon et Oupouaout. La réponse nous est peut-être fournie par M. Detienne dont les travaux ont clairement mis en évidence l'existence d'un Apollon explorateur, « Ouvreur-de-voies ». Cette fonction du dieu est attestée dès l'Hymne homérique et offre un pendant grec très intéressant à notre « Ouvreur-des-chemins » égyptien (voir Detienne, *AEPHE* XCVII, 1988-1989, p. 268 et « Apollon Archégète. Un modèle politique de la territorialisation », *Tracés de fondation*, *BEPHE* XCIII, p. 305. Detienne prépare actuellement un livre sur Apollon où il développe l'idée d'un Apollon de la « voirie »).

13. Il s'agit de la stèle privée du Caire n° 4, Munro, *op. cit.*, pl. III. Les canidés au nombre de quatre sont couchés derrière le pavois du dieu.

14. Sur toutes les autres stèles où apparaissent des canidés, ceux-ci sont montrés les jambes écartées, en train de marcher. Ils se distinguent ainsi du dieu qui est toujours représenté avec les membres postérieurs et antérieurs soigneusement joints.

élément décoratif similaire figure sur notre stèle, mais il semble plutôt s'agir d'un vase contenant une plante¹⁵.

La dédicante, représentée au bas de la stèle à droite, est agenouillée devant des offrandes posées sur une natte. Elle est vêtue d'une longue robe et sa perruque tripartite est retenue par un bandeau. Elle a la main gauche levée, tournée vers sa face, tandis que l'autre bras est incliné vers le bas, paume contre le ciel. Ce geste, fort inhabituel dans ce contexte, rappelle celui des pleureuses¹⁶. La majeure partie de la surface de ce troisième registre est occupée par un texte en cinq colonnes.

Inscription.

1 ^{er} registre :	<i>Wp-w³·wt nb S³w·t</i>	
	Oupouaout, le seigneur d'Assiout ^a	
2 ^e registre :	<i>wnš</i>	<i>wnš</i>
	Chien-chacal	Chien-chacal ^b

15. Je n'ai pas trouvé d'exact parallèle pour l'objet représenté entre les deux canidés, ni d'ailleurs pour celui qui figure devant le dieu au registre supérieur. Parmi les monuments de Deir al-Medina qui offrent de bons points de comparaison avec nos documents, il existe plusieurs représentations de vases de forme végétale. Ces attestations sont intéressantes car elles apparaissent dans un contexte similaire au nôtre, celui du culte des animaux. Comme sur notre scène, l'architrave Turin n° 50207 (cf. M. Tosi, A. Rocatti, *Stele e altre epigrafi di Deir el-Medina*, Turin, 1972) montre deux béliers d'Amon faisant face au dédicant, avec un vase en forme de lotus installé entre eux. Selon les auteurs, le vase serait rempli de fourrage, ce qui est très vraisemblable en regard des animaux représentés (voir à ce propos la stèle 254 du musée de Louqsor, *The Luxor Museum of Ancient Egyptian Art*, Le Caire, 1979, p. 164 sq., où l'on voit trois couples de béliers en train de humer (brouter?) des lotus disposés sur des tables d'offrandes; représentation semblable sur une stèle de Moscou, cf. O. Berlev, *The Egyptian Reliefs and Stelae in the Pushkin Museum of Fine Arts in Moscow*, Leningrad, 1982, doc. 80, p. 138 sq.). Dans notre cas, on imagine moins bien des canidés se nourrissant de végétaux, et on est amené à supposer qu'il s'agit là davantage d'éléments décoratifs ou d'offrandes florales.

D'ailleurs la position de face à face semble à elle seule impliquer la présence d'un vase ou du moins d'un objet qui sépare le couple d'animaux représenté, comme en témoignent les stèles Turin 50053, 50054, 50055, 50064 provenant de Deir al-Medina ou encore les stèles de crocodiles dédiées au dieu Sobek (R. Fazzini, *MiscWill I*, New York, 1972, p. 56, fig. 22 et 23). Le vase apparaît aussi, lorsqu'un seul animal est représenté (outre notre stèle, voir par ex., la stèle Turin 50056). Aux vase d'encens ou de végétaux, offerts principalement aux animaux vivants, font pendant les hauts bouquets de fleurs offerts à la divinité juchée sur son pavois (cf. stèle Berlin [fig. 2], BM 891 [fig. 5] et stèle BM 1632, Brunner, *op. cit.*, pl. III).

16. La position la plus fréquente, sur les stèles de l'époque ramesside, est celle de l'orant (les deux mains levées avec les paumes en avant). Viennent ensuite les positions combinant bras levé et bras baissé, bras baissé et bras replié sur la poitrine, avec présence ou non d'offrandes dans l'une des deux mains. Je ne connais en revanche aucun document de type et d'époque analogues à notre stèle où le dédicant ou la dédicante figure dans cette position. Ce geste de lamentation indique peut-être qu'il existait un contexte funéraire dans le cadre du culte des canidés. Cette dame pleure peut-être la mort d'un canidé particulièrement vénéré.

3^e registre : ⁴*jr-n Mhyt-⁵b-s(y)*

Ce qu'a fait Mehytabsy^c

¹*htp-dj-nsw.t Wp-w³.wt 'n² n=j šš³ rḥ 'n sdd=j b³w=k³ n rm¹t nb*
Offrandes que donne le roi à Oupouaout. Sois bienveillant avec moi,
l'instruct, le savant, le beau, et je raconterai ta puissance à tous les
hommes^d.

a. Le dieu est ici clairement désigné comme l'Oupouaout lycopolitain. Voir aussi la stèle privée du Caire n° 3, Munro, *op. cit.*, pl. III, où le dieu est *Nb S³w¹t*, ainsi que la stèle BM 1632, Brunner, *op. cit.*, pl. III, où l'on peut lire au registre inférieur devant le dieu l'épithète *p³ šd S³w¹t*, le sauveur d'Assiout (fin de la 1^{re} colonne, début de la seconde). Notons que l'épithète de beaucoup la plus fréquente pour l'Oupouaout de Lycopolis est *Wp-w³.wt šm¹w, shm t³.wy*, c'est-à-dire « Oupouaout de Haute-Égypte, commandeur du double-pays ».

b. *Wb* I, 324, 16 traduit ce terme par « der Wolf (Schakalswolf) ». Les *AnLex* 77.0946, 78.0999, 79.0698 reprennent la même traduction. Sachant qu'il n'existe pas de loups à proprement parler en Égypte, on lui préférera la traduction chien-chacal, ou peut-être simplement « chacal ». *S³b*, que le *Wb* III, 420 traduit par « chacal », est traduit : « chien sauvage » dans les *AnLex* 77.3341, 78.3288 et 79.2404. Rappelons que *s³b šm¹w* est une épithète d'Oupouaout dès le début du Moyen Empire (cf. Munro, *ZÄS* 85, 1960, p. 64 et pl. 5), ce qui signifie qu'il existait au moins deux termes pour désigner l'animal du dieu; concernant ce problème, cf. Cl. Gaillard « Les animaux consacrés à la divinité de l'ancienne Lycopolis », *ASAE* 27, 1927, p. 33-42. On pourra également consulter des ouvrages plus récents sur le problème du loup, du chacal et du chien, notamment la thèse de M. Therin, *Les Origines du chien : des premiers canidés à la domestication*, Alfort, 1987, ou encore l'article de L. Chaix, « Le chien : aspects biologiques et archéozoologiques », *CRIPERL* 11, 1989, p. 36-39. Le mot *wnš* sert aussi à former des noms de personne (*Wnš, Wnš-t, P³-wnš, T³-wnš-t*). Voir à ce propos la stèle privée du Caire n° 1, *op. cit.*, pl. III, où plusieurs membres d'une même famille portent des noms formés sur *wnš*, témoignant ainsi clairement de leur attachement au dieu lycopolitain.

c. Ce nom féminin signifie « Mehit-l'a-désirée ». Il n'apparaît pas chez Ranke et ne figure pas non plus parmi les noms théophores composés avec *Mhyt* recensés par M. Thirion, *RdE* 36, 1985, p. 140.

d. On rencontre le même genre de formule dans les stèles de Deir al-Medîna, (Tosi, Roccati, *op. cit.*), notamment dans la stèle Turin 50052 où le dédicant s'exclame : *htp=k n=j sdd(=j) swt ndm-wy htp(w)=k Hnsw*, c'est-à-dire : « Puisses-tu être clément envers moi et je raconterai combien ta bienveillance est douce, Ô Khonsou ». Le suffixe =j, écrit avec le personnage féminin, plus le *t*, est inhabituel. Peut-être, à la place de la tête de bubale, faut-il voir un oiseau *p³* dont le prétendu *t* représenterait la tête ? On aurait ainsi *p³ rḥ 'nw* « celui qui sait ce qui est beau », expression que l'on retrouve avec la même graphie (sans le *p³*) dans le temple de Séthi I^{er} à Abydos (*KRI* II, 335, 15).

STÈLE 19594 DU MUSÉE DE BERLIN [fig. 2]

Provenance : acquise en 1909 par L. Borchardt au Caire

Matériau : calcaire

Dimensions : 29,5 × 21 cm

Datation : époque ramesside

Bibliographie : inédite

La stèle comporte une seule scène. Le dédicant à droite présente un haut bouquet de fleurs au dieu juché sur son pavois¹⁷. Il a le crâne rasé et porte un long pagne à devanteau triangulaire empesé. Derrière le dieu figurent sept canidés en position de marche.

Inscription.

Devant le dieu : ¹ *Wp-w³-wt*

Oupouaout

Au-dessus du dédicant : ² *jr-n sdm-š P³-³ qry m³-hrw*

Ce qu'a fait le serviteur^a Pa-qery^b, justifié.

a. Le crâne rasé ainsi que le titre *sdm-š* indiquent qu'il s'agit d'un prêtre.

b. Ce nom signifie littéralement «la grenouille» et s'écrit normalement *P³-qrr*. Il est attesté dès le Nouvel Empire (Ranke, *PN* I, 120, 1).

STÈLE 20756 DU MUSÉE DE BERLIN [fig. 3]

Provenance : achetée en 1912 à Gîza

Matériau : calcaire

Dimensions : 31 × 21 cm

Datation : époque ramesside

Bibliographie : H. Bonnet, *Bilderatlas*, doc. n° 50, voir aussi Munro, *op. cit.*, p. 53.

Comme le document précédent, la stèle comporte une scène unique. Le dédicant, à gauche, a les mains levées en adoration devant cinq canidés en position de marche. Il porte une perruque courte et un uniforme de soldat : un pagne qui tombe assez bas en arrière, dégageant les jambes sur le devant, sur lequel repose un tablier en forme

17. Le bouquet de fleurs est souvent représenté dans les stèles dédiées à Oupouaout : cf. stèle privée du Caire n° 5, Munro, *op. cit.*, pl. IV, où le bouquet est planté derrière le pavois du dieu ou encore la stèle BM 891 [fig. 5], où il

figure entre le dédicant et le pavois. Signalons également la présence d'une grande feuille de palmier derrière le dieu, sur la stèle privée du Caire n° 4, Munro, *op. cit.*, pl. III.



Fig. 2 Stèle 19594 de Berlin



Fig. 3 Stèle 20756 de Berlin

de cœur¹⁸. Deux des canidés représentés pourraient être des femelles¹⁹. Contrairement aux deux autres stèles, le dieu est absent.

Inscription.

Jmn-m-jn·t m³-yrw

Ameneminet^a, justifié.

a. Ameneminet, « Amon-est-dans-la-vallée », est fréquemment attesté au Nouvel Empire. Il s'écrit normalement avec le poisson *jn* suivi du *n*, du *t* et du signe de l'horizon

18. Cet uniforme est porté par les soldats égyptiens dès la fin de la XVIII^e dynastie; cf. relief de la tombe d'Horemheb, *Ancient Egyptian Art in the Brooklyn Museum*, 1989, doc n° 55, où le pagne et le tablier sont plissés. À la XIX^e dynastie, on le voit notamment porté par des soldats appartenant aux colonies militaires du Delta et rendant un culte à Ramsès II, cf. Clère, *Kêmi XI*, 1950, p. 25 et pl. III, et

Kayser, *Die ägyptischen Altertümer in Roemer-Pelizaeus-Museum in Hildesheim*, 1973, doc. 397, ill 52 et p. 61.

19. Les traits figurés sous le ventre des deux canidés du haut pourraient bien représenter des mamelles. Voir aussi la stèle BM 1632, Brunner, *op. cit.*, qui offre un exemple très clair de canidé femelle (deuxième canidé du premier registre).

(*PN I*, 27,22). Il correspond en tout point au nom de notre dédicant, sauf en ce qui concerne le dernier signe de la première colonne qui ne ressemble pas au poisson *jn*, mais qui a la forme d'un signe long. S'agit-il du poisson *jn* écrit verticalement ? Je n'en ai malheureusement pas trouvé de parallèle. En outre, l'artisan aurait probablement écrit le poisson avec la tête tournée vers le haut (cf. H.G. Fischer, *The Orientation of Hieroglyphs, Egyptian Studies II*, 1977, p. 121 sq. : « For it is generally true that the top of a tall sign corresponds to the front end of its horizontal equivalent »). Toutefois, ne connaissant pas d'autres noms dont la graphie pourrait s'apparenter à celui de notre dédicant, je préfère m'en tenir à un nom bien attesté.

STÈLE 185 DU MUSÉE DU CAIRE [fig. 4]

Provenance : tombe de Djefaihapi III à Assiout

Matériau : calcaire

Dimensions : 28,2 × 19,6 cm

Datation : époque ramesside

Bibliographie : Eissa, *GM* 124, 1991, Abb. 2, p. 47 (le n° 185 lui a été attribué lors de sa découverte en 1922 par Wainwright dans la tombe de Salakhana).

La stèle, brisée en quatre morceaux, comporte deux registres. Au registre supérieur, le dédicant, tête rasée et vêtu d'un pagne triangulaire, est en adoration devant le dieu représenté sous la forme d'un homme à tête de canidé tenant un sceptre *wjs* dans la main gauche. Une table d'offrandes figure entre les deux. Au-dessus de la table d'offrandes, un canidé est représenté en train de marcher. Le registre inférieur est occupé par deux couples de canidés qui se font face. Aucun vase ou autre objet ne figure entre eux. La stèle est anépigraphe.

Suggestions et rectifications épigraphiques concernant différentes stèles publiées par P. Munro²⁰

Stèle privée du Caire n° 1 (Munro, *op. cit.*, p. 49 sq., pl. III).

Épithète d'Hathor.

¹ *Hw.t-Hr nb.t Mddn* ² *nb.t p.t hnw.t t³.wy*

Hathor, dame de Medjedeny^a, dame du ciel, souveraine du double-pays^b

a. Je pense que le dernier signe de la première colonne peut se lire *mdd* avec un disque comme déterminatif du nom de la ville inséré entre les deux barres verticales.

20. Munro, *op. cit.*, p. 48-58 et pl. III-V.

Hathor, dame de Medjedeny (l'actuel Deir Drunka), était, dès l'époque hérakléopolitaine (cf. *Kêmi* 6, 1952, p. 152), la parèdre d'Oupouuaout à Assiout. On la retrouve sur plusieurs monuments du Nouvel Empire en compagnie du dieu, le plus bel exemple étant le groupe de statues conservé au Metropolitan Museum et publié par J. Vandier, *RevArts* IX, 1959, p. 151. Voir aussi la stèle Turin 50039 de Deir al-Medîna dédiée à Oupouuaout de Haute-Égypte et à Hathor de Medjedeny, dans : Tosi, Roccati, *op. cit.*, p. 73 sq. Pour d'autres informations bibliographiques concernant cette déesse, cf. Chr. Chadefaud, *Les Statues porte-enseignes de l'Égypte ancienne*, Paris, 1982, p. 173, n. 19.

b. En dessous du signe du ciel, il est possible de voir le petit vase *hnw* à droite et un *t* à gauche. L'épithète se lit donc *hnw·t t³·wy*. Le fait que le mot *p·t* soit écrit sans complément phonétique n'est pas dérangeant; voir la colonne d'inscription qui figure au milieu des deux statues du groupe du Metropolitan Museum, *op. cit.*, p. 151, où l'on retrouve la même graphie.

Stèle privée du Caire n° 4 (Munro, *op. cit.*, p. 50, pl. III)

Inscription au-dessus de la dédicante.

² *jr~n B³k·t-*³ *Dhwty m³·hrw*

Ce qu'a fait *B³k·t-Dhwty*^a, justifiée.

a. La lecture que je propose ici est incertaine. L'oiseau que j'interprète comme un oiseau *b³* est suivi de la corbeille *k*, d'un *t* et du bras armé, déterminatif possible du mot *b³k* (cf. *Wb* I, 429). Le volatile qui figure au début de la colonne suivante semble être un ibis sur un pavois. En dessous, la lecture devient encore plus incertaine. Je propose un *t* à gauche, un double trait à droite, le déterminatif de la femme assise en dessous et les deux traits du *m³·hrw*. Le nom *B³k·t-Dhwty* n'est pas attesté chez Ranke, mais il existe de nombreux noms du Nouvel Empire formés sur le mode *B³k·t + (n) + nom d'une divinité* (par exemple *PN* I, 92,14 *B³k(t)-Pth*).

Stèle privée du Caire n° 5 (Munro, *op. cit.*, p. 50 sq, pl. IV)

Nom de la dédicante.

³ *Nb·t-pr T³-wsr(t)*

La maîtresse de maison Ta-ouseret^a.

a. En dessous du signe *pr*, bien lisible, je propose de voir un *t* et un ³ avec le signe *wsr* et le déterminatif de la femme assise en dessous. Le nom féminin *T³-wsr·t* est bien attesté au Nouvel Empire (*PN* I, 355,22).

Stèle BM 891 (Munro, *op. cit.*, p. 51 sq., pl. V; [fig. 5])

Les deux lignes de texte au bas de la stèle.

¹ *jr-n sk(t) n t³ jw'j(t) pr-² nḥ wd³ snb* ² *Hrj htp n=j Wp-w³.wt jnk hm n pr=k*

Ce qu'a fait l'officier de la garnison du pharaon, vie, force et santé, Hori ^a. Sois bienveillant avec moi Oupouaout, je suis un serviteur de ta maison ^b.

a. Le premier signe de la deuxième ligne est très certainement un *hr* et non un *m* comme suggéré par Munro. Le nom Hori (*PN I*, 251,8) apparaît également sur la stèle du Caire n° 1, Munro, *op. cit.*, pl. III, et la stèle BM 1430 [fig. 6].

b. Après *Wp-w³.wt*, je propose pour le premier groupe un vase *nw*, une corbeille *k* et un petit personnage assis. Ensuite vient un long signe vertical qui pourrait être le signe *hm* suivi d'un trait vertical et d'un second personnage assis.

Stèle BM 1725 (Munro, *op. cit.*, p. 52 sq., pl. V; [fig. 7])

Au-dessus des dédicants.

¹ *jr-n Pj³y* ² *m³-hrw sn-t=f nb-t-pr* ³ *Hw-t-Hr m³-hrw*

Ce qu'a fait Piay ^a, justifié et sa sœur, la maîtresse de maison, Hathor, justifiée ^b.

a. *Pj³y* (lire ³ plutôt que *hr*) est plusieurs fois attesté au Nouvel Empire (*PN I*, 129,25).

b. Pour cette graphie de *m³-hrw*, cf. B. Geßler-Löhr, « Zur Schreibung von *m³-hrw* mit der Blume », *GM* 116, 1990, p. 25-43.

COMMENTAIRE

Du point de vue de la facture, les trois stèles publiées ici, ainsi que la stèle publiée par Eissa, offrent de grandes similitudes : ce sont toutes des stèles cintrées, de calcaire, sur lesquelles les représentations ont été exécutées en relief dans le creux ²¹. Toutes sont de petite taille. Le sujet est lui aussi identique : un dédicant ou une dédicante fait une offrande à Oupouaout et/ou à des canidés montrés en position de marche. Si facture et sujet se ressemblent, on trouvera en revanche davantage de variantes dans la représentation. Ce sont ces variantes que je me propose d'étudier systématiquement ici.

On constate tout d'abord que les stèles ne présentent pas le même nombre de registres. Les deux stèles de Berlin, à registre unique, font partie du groupe le plus largement représenté. La stèle du Caire avec ses deux registres trouve également plusieurs équivalents.

21. Hormis peut-être la stèle 185 publiée par Eissa sous forme de fac-similé.



Fig. 4 Stèle 185 du musée du Caire

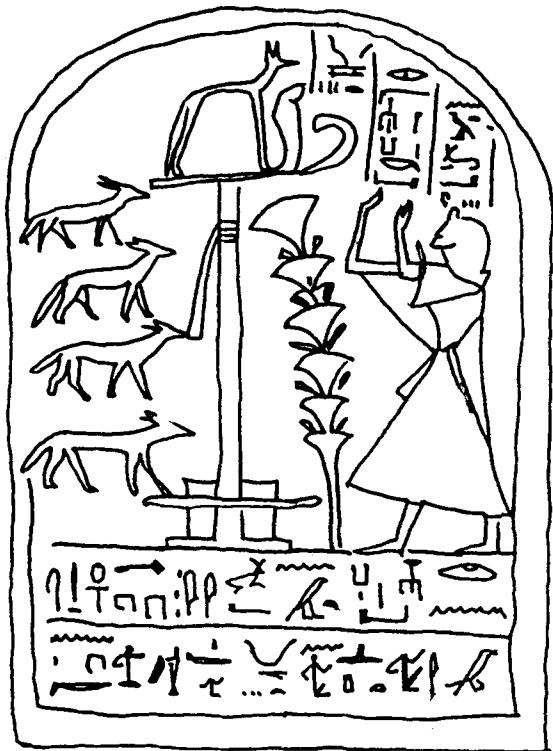


Fig. 5 Stèle BM 891

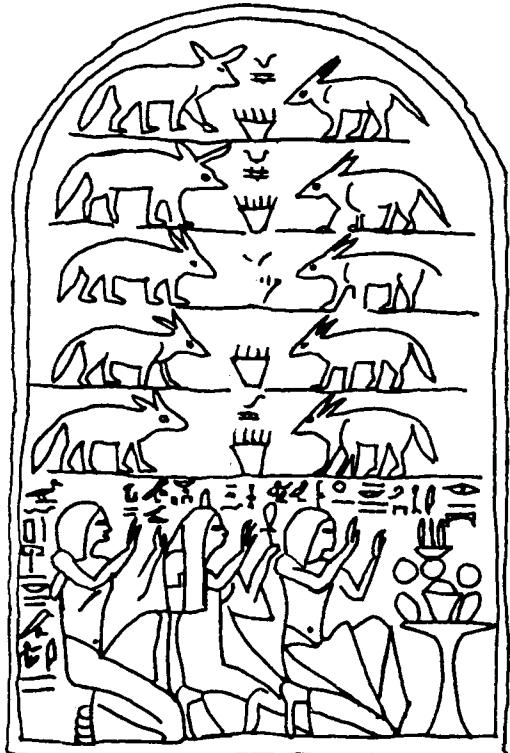


Fig. 6 Stèle BM 1430



Fig. 7 Stèle BM 1725

Les stèles à trois registres sont en revanche beaucoup plus rares et supposent une décoration plus élaborée²².

La variété constatée pour le nombre de registres se vérifie également dans les formes données au dieu Oupouuaout. Celui-ci n'apparaît qu'une seule fois sous sa forme habituelle de canidé juché sur un pavois (Berlin 19594)²³. Sur la stèle du Louvre, il se présente comme un canidé couché et sur la stèle du Caire comme un dieu anthropomorphe à tête de canidé²⁴. L'absence du dieu sur la stèle de Berlin est très significative, car elle révèle que le culte s'adressait indifféremment au dieu ou aux canidés²⁵.

Nous avons vu à propos des canidés qu'ils étaient toujours représentés avec les jambes écartées lorsqu'ils étaient debout, qu'on pouvait aussi les montrer couchés, et que certains portaient des mamelles sur le ventre. La forme trapue donnée à leur corps, qui leur confère parfois un aspect difforme, est un autre élément qui indique que nous sommes en présence d'animaux vivants. Il est d'ailleurs frappant de voir à quel point les artistes égyptiens ont tenu à distinguer le dieu des animaux vivants, même ou peut-être surtout lorsque les représentations ne sont pas d'une qualité artistique extraordinaire. Le dieu, dont le corps et les membres sont toujours minces et élancés, renvoie à une image idéale de la divinité, non pas seulement à cause de l'élégance ou de la beauté qui s'en dégage, mais surtout à cause du caractère immuable de ses traits. Les animaux se distinguent au contraire par la variété de leurs formes qui les désigne clairement comme des êtres vivants. Si aucune confusion n'est possible du point de vue de la forme²⁶, la distinction théologique entre le dieu et les canidés est beaucoup plus difficile à saisir. En effet, on ne peut considérer les canidés comme de simples accompagnateurs du dieu. Au même titre que la statue qui porte le nom du dieu et qui en est sa représentation, les canidés sont des images de la divinité dans lesquelles elle vient s'incarner. C'est la raison pour laquelle les canidés peuvent être représentés seuls, comme uniques bénéficiaires de

22. Huit des stèles publiées par Munro sont à un registre, trois à deux registres (ou en deux parties, l'une des deux étant occupée par les rangées de canidés). La stèle BM 1632 publiée par Brunner est le seul exemple de stèle à trois registres et se distingue des autres par la richesse de sa représentation et la longueur de ses inscriptions. Rappelons que ces remarques, comme les suivantes, ne sont basées que sur un petit échantillon de documents par rapport aux deux cent quarant-sept stèles découvertes par Wainwright.

23. C'est pourtant sous cette forme que le dieu apparaît le plus fréquemment sur les autres documents, cf. les stèles publiées par Munro ainsi que la description de Lacau.

24. Voir la stèle BM 1632, Brunner, *op. cit.*,

pl. III, où le dieu est représenté à la fois sous forme de canidé juché sur son pavois et de dieu anthropomorphe à tête de canidé.

25. Comme l'écrit Lacau, le dédicant fait généralement une offrande au dieu Oupouuaout derrière lequel figurent plusieurs canidés. Il arrive toutefois que le dieu (stèle privée du Caire n° 6 et stèle BM 1430, Munro, *op. cit.*, pl. IV et V) ou les canidés (stèle privée du Caire n° 5, Munro, *op. cit.*, pl. IV) ne soient pas représentés.

26. Sur la stèle AF 6949 du musée du Louvre, dieu et animaux sont parfaitement identiques. On peut d'ailleurs se demander si le canidé du haut correspond au canidé juché sur son pavois des autres stèles ou s'il s'agit ici d'un animal vivant; cf. n. 30.

l'offrande, sur des pavois à l'instar de l'image divine²⁷, ou encore être désignés du même nom que le dieu²⁸.

On se demandera alors ce que ces canidés représentaient aux yeux des Égyptiens. Les considéraient-ils comme des dieux ou, comme on tend à le penser maintenant, comme des *b3* de la divinité²⁹? Le culte s'adressait-il à l'ensemble de l'espèce ou était-il réservé à quelques individus?

Il n'est probablement pas possible d'apporter des réponses définitives à toutes ces questions. Mais peut-être qu'à l'aide de nos documents, nous parviendrons à quelques éclaircissements. La question de savoir si les animaux vivants fonctionnaient comme des *b3* de la divinité qu'ils représentaient ou comme des formes de *b3* d'autres divinités ne peut être tranchée à l'aide de nos documents! Ce qui est sûr, c'est que les canidés recevaient un culte au même titre que la statue divine. L'association canidés et statue divine est d'ailleurs fort intéressante et témoigne peut-être d'une troisième forme de culte qui intègre des éléments qui appartiennent à la fois au culte rendu à une espèce entière et à celui rendu à un animal unique³⁰. La forme trapue des canidés ainsi que leur ressemblance

27. Sur la stèle privée du Caire n° 2, Munro, *op. cit.*, pl. III, la ligne qui figure au-dessous des canidés et qui désigne ailleurs le sol, semble se terminer en bourrelet *šdšd* à l'instar du pavois du dieu.

28. C'est le cas de la stèle BM 1430 [fig. 6]; parmi les stèles d'animaux de l'époque ramesside, nombreuses sont celles où les animaux vivants portent le nom du dieu qu'ils représentent : cf. par exemple, la stèle UC 14403 publiée par Munro, *op. cit.*, pl. VI, où les ibis sont appelés « Thot, seigneur d'Hermopolis », ou encore l'architrave de Turin 50207, (Tosi, Roccati, *op. cit.*), où les bétiers portent le nom « Amon-Rê ».

29. Une des plus anciennes interprétations proposées est celle de Bruyère, *MIFAO* 58, Le Caire, 1930, p. 118-122, à propos des stèles de serpent dédiées à Meret Seger. Selon Bruyère, la répétition des images est le moyen que les prêtres ont trouvé pour exprimer à la fois la faculté divine de se manifester aux hommes par des apparitions nombreuses et celle de se perpétuer éternellement. La pluralité des effigies de divinité serait donc une façon de signifier que les dieux sont partout et toujours. L'hypothèse du *b3* a notamment été développée par E. Hornung, *Les Dieux de l'Égypte, le Un et le Multiple*, 1971, traduction française, 1986, aux p. 122 sq. Pour une interprétation plus récente, voir l'ouvrage de D. Kessler, *Die heiligen Tiere und der König I*,

ÄAT 16, Wiesbaden, 1989, p. 106, où il dit : « Lebende Hunde, Schakale und Wölfe gehörten zu den Tieren, die neben der Standarte des Upuawet gehalten wurden. Als Tiere der königlichen Standarte waren sie niemals, wie meist angenommen wird, einfach Tiere des Upuawet oder des Anubis, sondern repräsentierten im Ritual des Festes Ba-Formen verschiedener Götter. Von ihrer Funktion her verstanden waren sie königliche Rituartiere des Königsfestes, in ihrem theologischen Wesen waren sie, lebendig im Kultgeschehen, Ba-Formen des Horus. »

30. Lors de la fête du couronnement à Edfou, au temps des Ptolémées, la statue hiéracocéphale et le faucon vivant apparaissaient également ensemble, notamment lors de la présentation de l'oiseau sacré à la foule, sur le « balcon d'apparition »; cf. M. Alliot, *Le Culte d'Horus à Edfou au temps des Ptolémées*, vol. II, *BiEtud* XX, 1949-1954, p. 600-607; voir aussi S. Cauville, *Guide d'Edfou*, 1984, p. 72 sq. La question se pose évidemment aussi pour les autres stèles d'animaux du Nouvel Empire où l'animal principal est représenté sur une chapelle accompagné ou non d'individus de la même espèce (voir, par exemple, les stèles dédiées à Sobek, Fazzini, *op. cit.*, fig. 22 et 23, ainsi que les stèles Turin 50053-50056 de Deir al-Medina, cf. Tosi, Roccati, *op. cit.*, où deux bétiers, deux oies et une hirondelle figurent sur des sanctuaires ainsi que deux

avec l'image divine³¹ suggèrent l'existence d'enclos où les prêtres gardaient et nourrissaient les animaux. Nous n'avons pas connaissance d'élevages de canidés au Nouvel Empire, mais nous savons, d'après des documents ptolémaïques, qu'ils étaient fréquents à la Basse Époque³², même s'il est souvent difficile de les localiser.

La cérémonie que décrivent nos stèles semble s'ouvrir sur une procession. Le pavois du dieu est fixé sur un brancard porté par des prêtres. Nous ignorons évidemment le parcours que suivait cette procession³³, et si les canidés y participaient. D'après la stèle publiée par Brunner, le pavois du dieu était réceptionné par un prêtre, probablement à l'endroit où l'on gardait les canidés³⁴. Le pavois du dieu était alors posé à terre, fixé

chats sur des corniches de naos). A-t-on affaire à la statue du dieu ou à un animal vivant particulièrement mis à l'honneur? Pour les stèles de Deir al-Medina, il semble plutôt s'agir d'animaux vivants. En revanche, le crocodile sur la chapelle qui figure sur les stèles de crocodiles peut parfaitement représenter le dieu Sobek. L'avantage avec Oupouaout, c'est que sa statue est facilement reconnaissable au pavois. Voir à ce propos aussi, la stèle UC 14403 (Munro, *op. cit.*, pl. VI), où un personnage adore deux ibis juchés sur des pavois. Le canidé couché sur un naos au second registre de la stèle BM 1632 (Brunner, *op. cit.*, pl. III) pourrait bien, à l'image des autres stèles d'animaux, représenter Oupouaout et non Anubis comme on serait tenté de le penser à première vue. La position du dieu, ou de l'animal sacré, sur la stèle du Louvre [fig. 1], s'explique peut-être aussi à partir de cette représentation : l'artiste a remplacé la chapelle par un socle et le dieu, ou l'animal sacré, est resté couché à l'image d'Anubis sur son naos.

31. Les canidés étaient-ils engrangés? Sur la stèle BM 1430 [fig. 6], les canidés présentent des signes évidents d'obésité. Si l'on pense à la maigreur des canidés dans l'Égypte actuelle, on peut supposer qu'ils étaient nourris. On peut également se demander si les canidés montrés auprès du dieu n'ont pas été sélectionnés en fonction de critères précis comme le port de la queue, des oreilles (qui sont toujours dressées alors que les chiens pouvaient avoir des oreilles tombantes), la couleur de la robe, etc. Je rappelle la remarque de Gaillard, *op. cit.*, p. 42, à propos de la rareté des canidés noirs dans la nature en Égypte.

32. Voir Fr. de Cenival, *Enchoria* VII, 1977,

p. 25 sq., qui mentionne des élevages d'ibis, de faucons, de chats, de crocodiles et de bétiers dans des bâtiments spéciaux. Les élevages à la Basse Époque étaient presque une nécessité si l'on considère le nombre extraordinaire d'animaux qui ont été momifiés à cette époque. Je rappelle également les massacres d'animaux qui ont eu lieu à partir de la XXX^e dynastie pour répondre à la demande très importante des adorateurs et des pèlerins en matière de momies animales, cf. A. Charron, « Massacres d'animaux à la Basse Époque », *RdE* 41, 1990, p. 209-213, et notamment p. 211, où il rappelle que Lortet et Gaillard, *op. cit.*, p. 259 sq., 283-286 et 294, avaient découvert des momies de canidés à Assiout sur lesquelles ils avaient noté des traces de strangulation. À côté de ces élevages spécialement destinés pour la production de momies, il existait aussi des élevages destinés à fournir l'animal sacré unique; cf. Alliot, *op. cit.*, p. 587.

33. Au Moyen Empire, une fête était célébrée chaque année à Assiout, durant laquelle Oupouaout était conduit en procession jusqu'au temple d'Anubis à Deir Rifeh (inscriptions de la tombe de Djefaihapi I, cf. A. Erman, « Zehn Verträge aus dem Mittleren Reich », *ZÄS* 20, 1882, p. 159 sqq.). Malheureusement, nous ne possédons aucune indication de ce genre pour le Nouvel Empire.

34. Le prêtre, le dédicant et les canidés représentés face au cortège, semblent l'accueillir, plutôt que le précéder. Lacau, dans la description reproduite plus haut, semble au contraire indiquer que les loups font cortège au dieu, mais probablement fait-il référence au moment où le pavois a déjà été déposé à terre et où les canidés viennent se rassembler derrière le dieu.

dans une châsse ou simplement planté dans le sol³⁵. C'est probablement à ce moment que les adorateurs pouvaient rendre hommage à la divinité et aux canidés³⁶.

Venons-en, à présent, à l'identité des dédicants. Munro avait noté, lors de la publication de ses stèles, que plusieurs des dédicants étaient des soldats³⁷. Une autre catégorie bien représentée est celle des prêtres. Sur les trois stèles publiées ici, nous avons un prêtre, un soldat et enfin une dame dont on ne connaît pas les titres, ce qui correspond fort bien à la répartition mentionnée plus haut³⁸. On a fréquemment souligné l'origine modeste des personnes qui faisaient l'acquisition de ce genre de stèles. Une théorie parfois défendue est que la vénération d'une espèce tout entière est le fait des couches basses de la population, alors que le culte rendu à l'animal unique faisait partie du culte officiel³⁹. Cette distinction est pour le moins fort schématique, car même si l'idée d'un culte populaire se vérifie, il n'empêche que celui-ci devait être organisé par le clergé du temple de la ville dans laquelle la divinité était vénérée. Concernant les stèles, on peut se demander si les dédicants sont représentatifs d'Assiout. On peut le penser, notamment en ce qui concerne les soldats, puisqu'Assiout a de tout temps été une ville hautement appréciée des militaires pour sa situation géographique exceptionnelle⁴⁰. D'un autre côté, nous ignorons tout de l'origine géographique des dédicants. Les soldats pouvaient parfaitement provenir d'une autre région et lors d'une étape à Assiout, faire un pèlerinage auprès du dieu local⁴¹. Cela ne signifie en aucun cas que le dieu était considéré comme une sorte de patron des «soldats», car on retrouverait des documents semblables dans d'autres régions d'Égypte, ce qui n'est pas le cas⁴².

35. La châsse est visible sur la stèle privée du Caire n° 4 (Munro, *op. cit.*, pl. III) et sur la stèle BM 891 [fig. 5].

36. Cette reconstitution est bien sûr très schématique, les scènes d'adoration pouvant prendre différentes formes et ne devant pas forcément correspondre à une réalité cultuelle. Rappelons qu'il existe aussi une stèle (BM 873, Munro, *op. cit.*, pl. IV) où le dédicant s'adresse à la fois aux canidés qui entourent la divinité, et que l'on pourrait qualifier d'animaux de temple, et à l'espèce tout entière représentée par 59 canidés se succédant sur 9 registres. On s'est également intéressé au nombre d'animaux vivants représentés, celui-ci pouvant être significatif dans certains cas, cf. Fazzini, *op. cit.*, p. 57. Les canidés sur les stèles publiées jusqu'à aujourd'hui sont au nombre de 1, 2, 4, 5, 6, 7 ou 10 : il est peu probable que ces nombres possèdent une signification cachée!

37. Munro, *op. cit.*, p. 56.

38. La stèle du Louvre représente, comme toujours, un cas à part.

39. Voir Kessler, *op. cit.*, p. 3-7 qui résume

les différents points de vue défendus au sein de l'égyptologie. On a même été jusqu'à interpréter le culte des animaux comme le signe d'une certaine décadence spirituelle.

40. Place forte naturelle, Assiout est de plus située au centre du pays. Elle est également le point de départ ou d'arrivée de la piste qui part en direction des oasis du désert libyque et qui descend jusqu'à la région de Darfour dans le Soudan occidental.

41. Par rapport aux autres catégories sociales, les militaires étaient ceux qui avaient le plus l'occasion de se déplacer à l'époque. On retrouve des soldats dans tous les sanctuaires populaires d'Égypte, et pas seulement à Assiout, cf. J. Yoyotte, «Les pèlerinages dans l'Égypte ancienne», *SourcOr* III, Paris, 1960, p. 51 sq. et p. 55.

42. Voir Munro, *op. cit.*, p. 56 sq. À la même époque, dans les colonies militaires du Delta, ce n'est pas Oupouaouout que les soldats vénéraient, mais Ramsès II (cf. Clère, *Kémi* XI, 1950, p. 25 et pl. III). Les soldats étaient aussi nombreux au Sphinx, à Memphis, à Ouadi es-Séboua et à Abydos; cf. Yoyotte, *op. cit.*, p. 52.

Nous avons vu que les prêtres étaient également bien représentés. S'agissait-il de membres du clergé du temple de la ville ou de pèlerins, les titres sont trop succincts pour nous l'indiquer. La brièveté des formules, l'habillement relativement simple des dédicants ainsi que la qualité artistique des représentations indiquent que les dédicants étaient de condition plutôt modeste⁴³. À cet égard, la stèle du Louvre, avec ses trois registres, vient un peu nuancer cette impression.

Un dernier problème qu'il reste à aborder est l'emplacement originel de ces stèles. Comme il a été dit au début de l'article, la grande majorité des stèles ont été retrouvées dans la tombe de Djefaihapi III, qui fut transformée par la suite en une nécropole de canidés. La nécropole a-t-elle été fondée au Nouvel Empire, ou doit-on situer sa fondation à une époque plus tardive comme la plupart des cimetières d'animaux ?⁴⁴. Dans le premier cas, les stèles pourraient avoir été déposées dans la nécropole même, mais se pose alors le problème des stèles dédiées aux autres divinités⁴⁵. Dans le second cas, cela implique que les stèles aient été à l'origine déposées ailleurs, à proximité des enclos, dans des chapelles ou peut-être dans le temple même⁴⁶. Sur ce point également, nous ne pouvons apporter de réponse définitive. Espérons que les 230 stèles qui restent encore à publier fourniront quelques éléments de réponse aux questions que nous venons de soulever.

43. Modeste comme devait l'être la plupart des habitants d'Égypte. Les stèles de Deir al-Medîna offrent de nombreux points de ressemblance avec nos documents (du point de vue de la facture, du matériau, des formules, de l'habillement, etc.). Certaines stèles étaient même fabriquées en série, cf. les remarques de Munro à propos de la stèle privée du Caire n° 7, *op. cit.*, p. 51.

44. D'après Lacau, *op. cit.*, p. 380, les six cents stèles qui ont été retrouvées dans la tombe de el-Salakhana s'étendent de la XVIII^e dynastie jusqu'à la fin de l'époque saïte. En revanche, on ne sait pas de quelle époque date la nécropole des canidés. Gaillard, *op. cit.*, à qui l'étude de quelques momies de cette nécropole a été confiée, n'en fait pas mention non plus. Chez Kessler, *op. cit.*, p. 22, chiens et renards figurent dans

la liste des animaux enterrés à Assiout, mais cette liste comprend uniquement les cimetières tardifs.

45. Ces divinités sont Hathor, Amon-Rê, Osiris, Thot et Ptah : on sait qu'Hathor était vénérée à Assiout comme parèdre d'Oupouaout. Amon-Rê devait probablement l'être aussi puisqu'il figure sur la stèle BM 1632; cf. Brunner, *op. cit.*, pl. III. Osiris est attesté à Assiout dès la X^e dynastie (tombe 5, col. 43). Thot et Ptah apparaissent également dans les inscriptions de la X^e dynastie où on leur attribue la construction du temple d'Oupouaout (tombe 4, col. 21). Il est étrange que des stèles dédiées à ces divinités aient été déposées dans un cimetière de canidés.

46. Cf. H.K.S. Bakry, *MDAIK* 27, 1971, p. 137 sq. : des stèles de crocodiles ont été retrouvées à l'emplacement du temple de Sobek.